

# Et si l'éolien n'était que du vent ?...

MARDI 8 DECEMBRE 2009 – Jacques ATALLI

**L'EXPRESS**.fr



L'impérieuse nécessité de la réduction des émissions des gaz à effet de serre conduit parfois à des politiques absurdes, résultats de la précipitation d'hommes politiques (pour qui l'écologie représente d'abord des voix), et de l'avidité d'entreprises (pour qui le « vert » représente surtout des profits).

Ainsi du développement des éoliennes, considérées aujourd'hui comme une source incontournable d'énergies renouvelables, au même titre que le solaire.

Sans parler de leur dimension esthétique, ni de leur pollution sonore, que chacun peut apprécier à sa guise, leur utilité, dans une politique de croissance durable, est hautement problématique.

Ces grandes machines sont déployées aujourd'hui à très grande vitesse, partout dans le monde, du Texas à la Chine, à l'image de l'Allemagne, qui dispose aujourd'hui du plus grand parc éolien du monde, représentant une puissance de 25.000 MW. D'autres pays ambitionnent des niveaux équivalents : le Royaume Uni projette d'installer une puissance éolienne de 33.000 MW ; les Pays-Bas parlent de 6.000, seulement en off-shore ; et la France veut atteindre en dix ans la même puissance que l'Allemagne.

Ces objectifs, en apparence considérables, sont en fait dérisoires : En Allemagne, toutes ces éoliennes, saturant le territoire, représentent à peine 5 % de la consommation de l'électricité du pays, contre 25 % pour le nucléaire, qui ne disparaîtra pas. En France, où à peine un huitième de cette puissance est installée, il faudrait construire 1400 éoliennes chaque année pour satisfaire la seule augmentation annuelle de la consommation électrique ; et plus de 2.100 pour produire autant qu'une seule centrale nucléaire.

De plus, c'est une énergie très incertaine, qui ne peut être produite qu'à des moments improbables, quand il y a du vent (et pas n'importe lequel), et donc pas lors d'anticyclone. Au total, une éolienne ne produit annuellement que l'équivalent de 2.000 heures de sa puissance maximale. Aussi, l'énergie éolienne ne se développe que si est mise en place une gestion très fine des prévisions météorologiques, avec des investissements importants, pour intégrer cette multitude de productions locales dans les réseaux. Cela exige d'énormes subventions (qui, en France, portent le taux de rentabilité sur fonds propre à 22 % en moyenne et même à 40 % sur les sites les plus venteux) et l'abandon de bien des contrôles.

Au total, c'est donc une énergie très envahissante, attirant toutes les cupidités. Si l'Allemagne a atteint les limites de ce que son territoire peut supporter, la France est partie dans le même délire : alors que la loi Montagne et la loi Littoral contrôlent très rigoureusement la construction d'immeubles et d'usines, les autorités régionales développent les éoliennes sans pratiquement aucun contrôle : deux permis de construire ont même été accordés à moins de 20 km du Mont Saint-Michel. Et les éoliennes off shore se développent aussi sans aucun contrôle de leurs impacts sur le tissu littoral.

Le moment est venu au moins d'une pause, pour en mesurer toutes les dimensions, avant que le vent n'emporte nos illusions.